

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 AVRIL 2005

Etaient présents :

**Parents d'élèves :** Sylvie LEMMET, Gérard ARLAND, Dominique BRUNAUD, Anne-Marie ERGIS, Henry PERINET, Fabien LEMERCIER, Natacha HENNOCQ, Cécile HOUCHOIS, Ysabelle RIBEIRO-VIEIRA, Pascale LUBERT, Anne-Marie DEYRIS, Yannick SOFER, Pierre MORAL, Véronique OLIVIER-DELMAS, Jean-Pierre MASETTI, Isabelle SAVEANT

**Enseignants :** Marie-Claire LEREBOULLET, Michèle ROQUE, Catherine ROBIN, Sophie LHORTE, Edith ATTOU, Marike JEZIERSKI, Yannick LAURETTE, Claudie JEANSON, Jacqueline TRIQUET

**Directeur :** Philippe BOURGOUINT

Excusés : Philippe CROISY (enseignant), Eugénie DUBREUIL (représentante du Maire)

Le conseil regrette l'absence de Mme Dubreuil qui est d'ailleurs venue s'en excuser et de M. Delattre (DDEN) dont on est sans nouvelle. Leur présence nous aurait rassurés quant à l'intérêt qu'ils portent au devenir de notre école.

Selon l'ordre du jour :

### CALENDRIER SCOLAIRE :

M. BOURGOUINT indique que la fin de l'année scolaire aura lieu le mardi 5 juillet 2005 à 16h30. Le décalage par rapport aux collèges et lycées (2 juillet) s'explique par le nombre de samedis libérés (18) dont auront bénéficié les enfants au cours de cette année. Normalement, un samedi sur 3 devrait être libéré comme cela est le cas en province et non 1 sur 2 comme cela se passe à Paris, aussi il faut récupérer le trop plein en rallongeant l'année scolaire de quelques jours. A noter que le calendrier est fixé par le rectorat en concertation avec la Ville de Paris et les représentants des parents d'élèves.

Par ailleurs, le calendrier complet de l'année scolaire 2005/2006 ayant été fixé, M. Bourgouint communique la date de la prochaine rentrée scolaire : le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2005 pour les enseignants et le vendredi 2 septembre pour les élèves. Il rappelle également que les enfants auront cours lors du prochain Lundi de la Pentecôte et que la kermesse aura lieu le samedi 25 juin.

### TRAVAUX PREVUS DANS L'ECOLE EN FIN D'ANNÉE

Sous réserve du bon déroulement de l'attribution des marchés public, M. Bourgouint annonce la réfection de la cour de l'école durant les prochaines vacances d'été. Ces travaux entraîneront notamment la disparition des arbres dont les racines soulevaient le revêtement de la cour. Parmi les autres travaux prévus durant la même période figurent la modernisation du réfectoire (insonorisation et éclairage), un traitement de l'humidité par injection dans l'appartement de la gardienne et la mise en conformité des garde-corps (rampes d'escalier).

#### SOLIDARITÉ TSUNAMI

M. Bourgouint fait le bilan de l'opération caritative mise en place à l'école en partenariat avec les parents d'élèves à la suite du tsunami. L'urne placée dans le préau lors de la manifestation Saveurs du Monde a recueilli la modeste somme de 150 euros et le Conseil d'Enfants a décidé de donner 10 euros par classe. Au total, 250 euros que le directeur, en accord avec l'équipe pédagogique a envoyé à l'association Pondy-Pêcheurs ([www.pondy-pecheurs.org](http://www.pondy-pecheurs.org)). Basée à Pondichéry, cette association apprend entre autres aux pêcheurs à fabriquer leurs propres embarcations, un secteur baptisé Pondy Ecole étant dédié à l'éducation des enfants grâce au travail bénévole de deux institutrices.

#### COOPERATIVE SCOLAIRE :

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| En caisse au 1/09/2004             | 8030,55   |
| Reliquats de gestion 2003/2004     | - 1729,94 |
|                                    | 6300,61   |
| Recette de la coopérative générale | + 6884,50 |
| De septembre à avril               | 13185,11  |
| Sommes reversée aux classes        | - 5165,63 |
| ( 75% de la recette )              | 8019,48   |

| Détail des dépenses de septembre à avril<br>en euros | Prévisions des dépenses d'avril à 2005 |   |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------|---|
| Affiliation<br>244,20                                | Achats de cassettes                    | V |
| Assurance<br>113,70                                  | Achats de cartouche d'en               |   |
| Photocopies<br>1191,63                               | Abonnements pour bibliothèque du p     |   |
| Abonnements pour les cla                             | Renouvellement des jeux pour le r      |   |
| Impression des liv                                   | Sorties de fin d'année (5 autoc        |   |

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| Méthode d'ang                     |         |
| 79,00                             |         |
| Frais divers musique et de        | Total   |
| 28,58                             | 4700,00 |
| Frais de fonctionnemen            |         |
| 7,00                              |         |
| Solidarité Tsun                   |         |
| 100,00                            |         |
| Cassette vidéo Système sol        |         |
| 21,95                             |         |
| 2201,64                           |         |
| Reste après les dépenses          |         |
| 8019,48 - 2201,64 = 5817,84 euros |         |

#### ORGANISATION DES REMPLACEMENTS DES MAITRES

A la demande des parents d'élèves, M. Bourgoint explique le système en vigueur pour le remplacement des maîtres absents. Au quotidien, en cas d'absence, le directeur appelle l'inspection de circonscription qui prend des dispositions pour envoyer un remplaçant . Mais il souligne qu'à l'Ecole Arago, l'absentéisme des enseignants est très faible en partie en raison de la qualité des conditions de travail. Il indique également qu'il lui arrive à l'occasion d'effectuer un remplacement ponctuel pour éviter que les élèves soient répartis dans les classes et en surcharger ainsi les effectifs .

Au niveau des remplacements de maître en cas de stage de longue durée (qui ne dure pas toute l'année scolaire), M. Bourgoint rappelle qu'il incombe au rectorat de prévoir un remplaçant, ce même rectorat étant avisé longtemps à l'avance du stage tout en connaissant également le profil de la classe concernée. Aussi M. Bourgoint déplore que cette année, un remplacement en CP n'ait été pourvu que deux jours avant le départ du maître titulaire. Le rectorat a placé l'école dans une situation délicate, d'autant plus que le remplaçant a annoncé au directeur qu'il pouvait être appelé à d'autres fonctions du jour au lendemain. Une situation que l'équipe pédagogique a tenté de résoudre au mieux dans l'intérêt des enfants en demandant à Mme Jezierski (qui déchargeait jusqu'alors les maîtres d'application) de reprendre la classe.

A des parents d'élèves demandant pourquoi les maîtres qui ont posé une candidature de stage n'en informent pas les parents à l'avance, l'équipe enseignante répond qu'il est difficile de communiquer et inutile de déstabiliser enfants et parents tant que ces stages ne sont pas des certitudes. Par ailleurs, les maîtres insistent sur la nécessité de faire confiance à

l'équipe pédagogique pour trouver la meilleure solution et que dans le cas précis de ce CP, la solution finalement adoptée a présenté des garanties de continuité. Enfin, un parent d'élèves exprime le souhait qu'à l'avenir, un maître ayant posé une candidature à une formation de longue durée ne soit pas chargé des CP en début d'année.

#### LE RESEAU D'AIDE

M. Bourgouint regrette le nombre réduit d'enfants de l'école Arago pouvant bénéficier cette année du réseau d'aides qui appuie les élèves en grande difficulté. L'an dernier, l'école bénéficiait de deux maîtres spécialisés pour aider les élèves en difficulté à raison de quatre demi-journée par semaine (soit 12 heures au total). Cette année une seule personne prend en charge quatre élèves à raison de 3h par semaine. La décision de réduire l'intervention du réseau d'aides a été justifiée à M. Bourgouint par l'absence de difficultés présentée par les élèves de l'école Arago et par la présence sur l'emploi du temps des maîtres de nombreuses heures de soutien programmées pendant les heures de PVP au titre du projet d'école. Cependant, le directeur souligne qu'il y a malgré tout des enfants en grande difficulté et une enseignante s'interroge pour sa part sur l'efficacité d'une aide se résumant à 3/4 d'heure par enfant alors qu'à son sens un petit a besoin d'au moins deux à trois séances par semaine.

#### LIAISON CM2 – 6<sup>ème</sup> ET GS-CP

M. Bourgouint indique qu'une réunion a été organisée il y a quinze jours avec les parents élèves des CM2 et les principales du collège Queneau et du lycée Rodin afin de faire connaître les conditions d'intégration des enfants l'an prochain dans ces deux établissements. Par ailleurs, vendredi 15 avril, les CM2 devant entrer à Rodin l'an prochain iront visiter l'établissement accompagnés par M. Croisy et M. Laurette. Cette année, il a en effet été décidé de ne faire visiter Queneau et Rodin qu'aux enfants personnellement concernés par une entrée en 6<sup>ème</sup> dans chacun des établissements.

Sur le plan de la liaison Maternelle-Primaire, après les CE1 en début d'année, les CP d'Arago iront très prochainement rendre visite aux grandes sections de la maternelle Croulebarbe et ceux-ci leur rendront la pareille avant la fin de l'année scolaire.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Bilan de Saveurs du monde :

Très satisfaits du déroulement de la seconde édition, encore plus réussie que l'année précédente, les parents d'élèves proposent que la prochaine manifestation Saveurs du monde soit avancée à la première quinzaine d'octobre afin de profiter de la cour et d'éviter les "embouteillages" dans le préau. M. Bourgouint ne voit aucun inconvénient à ce changement de date.

Concernant, l'absence d'un Marché de Noël cette année, le directeur rappelle que l'organisation ou non de cet événement dépend du résultat d'un vote en début d'année en Conseil des maîtres.

- Poste d'étude :

M. Bourgouint évoque dans ce domaine une possible restriction de postes. Actuellement, trois maîtres font l'étude qui n'est pas une étude surveillée mais une étude dirigée car les enfants sont aidés pour leurs travaux. Le nombre d'enfants concernés fluctue selon les jours de la semaine entre 60 et 40 et M. Bourgouint se demande sur quel chiffre la Ville de Paris (qui suit très attentivement l'état des effectifs) va se fonder, en sachant qu'en dessous de 55, il n'y aura que deux maîtres. Ce dernier cas de figure entraînerait des études surchargées avec moins de possibilités pour les maîtres de s'occuper des enfants.

- Ateliers bleus : prévision pour l'an prochain

M. Bourgouint signale qu'il a demandé pour l'année prochaine les mêmes ateliers que cette année (couture, tennis de table, karaté, échecs, théâtre, petits débrouillards) sauf un des deux ateliers "petits débrouillards" qui semblait moins bien fonctionner. En remplacement, une demande d'atelier Kapla a été faite.

- Vols

A l'exception d'un cas ciblé et résolu et après consultation des enseignants et des parents d'élèves présents, aucun problème particulier n'a été relevé.

- Fontaines d'eau :

Un parent d'élève porte à l'attention du Conseil le fait qu'un projet de loi va être déposé afin de rendre obligatoire la présence de fontaines d'eau dans les écoles pour lutter contre l'obésité. M. Bourgouint se déclare tout à fait favorable sur le principe dans l'attente d'une directive ministérielle et d'une prise en charge financière de l'équipement par la Ville de Paris. Il rappelle également que les parents d'élèves invités à tester récemment la cantine ont fait part de leur satisfaction au terme de leur visite.

#### FERMETURE D'UNE CLASSE POUR LA RENTREE 2005/2006

Evoquant le devoir de réserve auquel sont tenus les maîtres, la plus grande retenue leur ayant été demandée par l'inspecteur d'Académie, M. Bourgouint rappelle cependant que le Conseil d'école est aussi un lieu de dialogue et que ce sujet peut y être évoqué. Bien que l'équipe pédagogique ne puisse pas contester une décision prise par son ministre et son recteur, M. Bourgouint souligne qu'elle a la responsabilité de la répartition des élèves dans les classes et de la structure pédagogique de l'école dont dépend

la sauvegarde de la qualité reconnue du travail. Il prend acte de la mobilisation des parents d'élèves et des actions menées pour le maintien de la 10<sup>e</sup> classe.

Il précise que petit à petit s'affine la prévision des effectifs pour la rentrée 2005/2006 :

L'école compte actuellement 242 élèves, 48 élèves de CM2 quitteront l'école fin juin.

Au 5 avril : 52 élèves sont annoncés pour l'an prochain (43 déjà admis + 4 retours sur secteur + 2 retours de l'étranger + 3 rapprochements de fratrie). Par ailleurs 8 dérogations sont demandées pour entrer dans l'école. Soit un effectif total entre 246 enfants et 254 élèves.

Le seuil de fermeture d'une classe étant de 243 élèves, nous pouvons légitimement plaider pour le maintien de notre dixième classe.

Un avis officiel portant sur la fermeture de la classe est cependant parvenu à l'école et un maître a dû demander un poste dans une autre école, son poste à Arago étant supprimé.

L'équipe pédagogique n'en demeure pas moins optimiste, espérant que le rectorat tiendra compte des chiffres actualisés lors du CDEN prévu fin juin.

Le Conseil des maîtres a déjà envisagé l'hypothèse de 9 classes et pris la décision de préserver les CP, tout en estimant que d'éventuelles classes à double niveau ne doivent pas dépasser 26 élèves. Cela entraînera, d'évidence une surcharge supplémentaire des autres classes (entre 29 et 32 élèves).

En dépit de la hausse prévisible des effectifs lors des années suivantes pour des raisons démographiques, la réouverture d'une classe ne pourrait avoir lieu qu'à partir de 280 élèves admis.

M. Arland (parent d'élève) résume les nombreuses actions menées et prévues par les parents d'élèves depuis l'annonce de la possible suppression d'une classe à Arago. Insistant sur la profondeur du désaccord comptable sur les effectifs de l'école, il souligne le manque d'efficacité de la commission mise en place par la Mairie du XIII<sup>ème</sup> et indique que les actions menées actuellement visent à faire avancer la date du CDEN afin que la situation soit revue et réglée bien avant juin, une revendication soutenue par le Maire de Paris dans une lettre adressée début avril au ministre de l'Education Nationale.

Enfin, deux parents d'élèves tiennent à porter à la connaissance du Conseil le contenu de leur entretien récent avec Madame Guiloineau, adjointe au maire du XIII<sup>ème</sup> chargé des Affaires scolaires. Un entretien destiné à connaître les intentions de la mairie quant à l'attribution des dérogations demandées pour l'école Arago. Mme Guiloineau qui considérerait l'école Arago comme un établissement privilégié en tant qu'école d'application aurait prétendu avoir proposé par le passé à M. Bourgouint et à d'autres collègues directeurs du secteur l'inscription de 3 élèves venant de la

périphérie de l'arrondissement, inscriptions qu'ils auraient refusées. Interpellé sur la question, le directeur réfute totalement cette affirmation, précisant qu'il n'a jamais été en mesure de refuser des élèves, bien au contraire. Par ailleurs, les deux parents d'élèves ayant rencontré Mme Guiloineau font part de leur étonnement à l'annonce par cette dernière de la suppression pour 2007 de toutes les écoles d'application, une décision qui aurait selon elle déjà été prise par le recteur.

Le conseil s'interroge sur la pertinence de ces observations par rapport à l'objet de l'entretien.

Tout au moins les parents ont, semble-t-il, obtenu l'assurance que les dérogations normalement justifiées ne seraient pas refusées.

Enfin, M. Bourgouint précise que Serge Blisko, maire du XIIIème arrondissement viendra déjeuner à l'école le vendredi 13 mai, une occasion de rencontrer les enfants, les maîtres et les parents.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordé, M. Bourgouint remercie les participants et lève la séance à 20h30.

Compte rendu rédigé par monsieur Lemer cier (parent d'élève) que nous remercions.